

<https://www.pressegauche.org/Projets-retenus-pour-les-nouvelles-places-en-services-de-garde-educatifs-Une>



Projets retenus pour les nouvelles places en services de garde éducatifs : Une réponse mathématique



- Communiqués -
Publication date: lundi 23 août 2021

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 23 août 2021 - L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE) se réjouit de l'intention du gouvernement d'intensifier le développement de nouvelles places et pour les parents en attente. Cependant, elle est déçue de constater que ceux-ci n'auront pas nécessairement accès à leur premier choix, les CPE, en raison du changement des règles de l'appel de projets à posteriori. En doublant le nombre de places après coup, le gouvernement manque l'occasion de répondre véritablement à leurs préférences et de rehausser la qualité du réseau.

Pénalisé d'avoir travaillé ensemble

Le réseau des CPE/BC porte bien son nom : c'est un réseau tissé serré qui a à cœur de répondre adéquatement aux besoins de familles. Ainsi, lors du dernier appel de projets, les CPE se sont concertés pour déposer les projets qui étaient les plus pertinents pour les familles de leur territoire, vu le nombre limité de places accordées par région. Ce faisant, plusieurs ont laissé dans leur carton leur propre projet, qui n'a donc pas pu être évalué à la suite de l'augmentation du nombre de places accordées.

Citation

« Il est dommage de constater que le gouvernement répond finalement mathématiquement aux besoins des régions visées sans pour autant s'assurer de répondre au premier choix des familles québécoises : le réseau des CPE/BC. Alors que partout, on plaide pour cesser de travailler en silo, de collaborer au profit du bien commun, voilà que les CPE sont pénalisés pour avoir agi comme tel » a affirmé Geneviève Bélisle, directrice générale de l'AQCPE.

Le rêve d'une place en CPE pour les parents

Les projets annoncés en CPE pour la Capitale-Nationale représentent 69% même si l'appel devait permettre de créer 85% de places en CPE. Des places qui auraient pu être d'emblée développées en CPE se retrouveront donc dans le réseau privé malgré que la science ait démontré que même si les garderies privées subventionnées obtiennent un financement égal aux CPE, la qualité se retrouve en majorité dans ces derniers et que les sondages révèlent fois après fois que les parents souhaitent des CPE.

Citation

« Le livre blanc à paraître, la réponse à la Commission Laurent, le projet de loi à venir sur les services de garde éducatifs à l'enfance, l'entente fédérale : multiples sont les opportunités qui s'offrent au gouvernement de François Legault pour s'engager auprès des familles et de compléter une fois pour toutes ce réseau exceptionnel qui nous rend fiers ici et à travers le monde », a conclu Hélène Gosselin, présidente du conseil d'administration de l'AQCPE.